CONFÉRENCE - LES DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

À BÂLE, 28 JUIN 2022

# PROGRAMME

## *Introduction*

## **09.30 : Ouverture**

Lukas Gresch-Brunner, Secrétaire général du Département fédéral de l'intérieur

## **09.50 : Aperçu de la conférence**

Dr. Caroline Hess-Klein, Responsable du département Égalité, Inclusion Handicap

## *****MATINÉE******Le rôle des organisations de personnes en situation de handicap dans le droit et la politique*

## **10.00 : Méthodes d'influence des organisations de personnes en situation de handicap sur le droit et la politique : expérience d'un praticien de longue date**

Klaus Lachwitz, Membre des Comités European Disability Forum et International Disability Alliance

**10.30 à 10.55 : Pause**

## **11.00 : Quel est le rôle des organisations nationales de personnes en situation de handicap dans les procédures devant le Comité CDPH ?**

Juan Ignacio Pérez Bello, Conseiller en matière de droits de l'homme, International Disability Alliance

## **11.30 : La coopération et la coordination des associations nationales de personnes en situation de handicap au niveau européen**

Nadia Hadad, Co-présidente, European Network on Independent Living

## **12.00 : Présentation du projet "Reporters sans frontières".**

Martina Hermann, Responsable de projet communication et récolte de fonds, Inclusion Handicap

## **12.15 à 13.40 : Pause de midi**

## *APRÈS-MIDI La mise en œuvre des recommandations du Comité des droits des personnes handicapées de l'ONU (Comité CDPH) à la Suisse*

## **13.45 : Les recommandations du Comité CDPH à la Suisse**

Prof. Dr. Markus Schefer, Faculté de droit de l’Université de Bâle, Membre du Comité CDPH

## **14.20 : L'élaboration d'une loi sur l'inclusion et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap (LIncA)**

Magaly Hanselmann, Cheffe de service, Service d'accompagnement et d'hébergement des adultes, Canton de Neuchâtel

## **14.45 : Pourquoi le canton de Genève veut-il adopter une loi sur les droits des personnes en situation de handicap ?**

Thierry Apothéloz, Conseiller d'État chargé du Département de la cohésion sociale, Canton de Genève

## **15.05 à 15.25 : Pause**

## **15.30 : Table ronde : La mise en œuvre des recommandations du Comité CDPH**

Participant-e-s

* Islam Alijaj, Conseiller municipal de la Ville de Zürich, Président de l’association Tatkraft, Handicap-Lobbyiste
* Thierry Apothéloz, Conseiller d'État chargé du Département de la cohésion sociale, Canton de Genève
* Magaly Hanselmann, Cheffe de service, Service d'accompagnement et d'hébergement des adultes, Canton de Neuchâtel
* Dr. Caroline Hess-Klein, Responsable du département Égalité, Inclusion Handicap
* Dr. Andreas Rieder, Responsable Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées BFEH

Modération : Prof. Dr. Markus Schefer

## **16.45 : Conclusions**

Dr. Caroline Hess-Klein.

## **17.00 : Apéro**

# INFORMATIONS SUR L'INSCRIPTION

## *Thèmes*

* Le rôle des organisations de personnes en situation de handicap dans le droit et la politique
* Les recommandations du Comité des droits des personnes handicapées de l'ONU (Comité CDPH) à la Suisse et leur mise en œuvre

## *Public cible*

Cette conférence s’adresse à toutes les entités chargées de la mise en œuvre du droit de l’égalité des personnes en situation de handicap au niveau fédéral, cantonal et communal ainsi qu’aux personnes en situation de handicap et à leurs organisations. En outre, toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.

## *Organisateurs*

* Faculté de droit de l’Université de Bâle
* Bureau fédéral de l’égalité pour les personnes handicapées BFEH
* Inclusion Handicap

## *Renseignements*

Mme Sun-Mi SHIN, +41 61 207 25 63, handicap-ius@unibas.ch

## *Date*

Mardi 28 juin 2022 de 9h30 à 17h00. La conférence est suivie d’un apéritif.

## *Lieu*

Aula du Kollegienhaus de l’Université de Bâle

Petersplatz 1

4051 Bâle

## *Langues*

Les exposés sont traduits simultanément en allemand, français, en langue des signes et en langue écrite. Une boucle d’induction magnétique est disponible.

## *Inscription*

La participation à la conférence est gratuite, le nombre de places est étant toutefois limité. Veuillez vous inscrire en ligne d'ici au 19 juin 2022 : [Inscription via le site web de Threeway AG, Brugg/CH](https://tools.3way.ch/index.cfm?content=behindertenrecht2022&spr=fr)